



# LA BIG AVENTURE

4-11 ANS  
12-17 ANS



AUTOMNE, HIVER & PRINTEMPS 2017-2018



## DONNEZ DU SENS A VOS VACANCES !

Avec tous les agréments nécessaires, Les PEP Alsace innove et se réinventent sans cesse depuis plus de 70 ans afin de garantir une parfaite prise en charge de votre enfant et d'assurer la réussite de ses vacances.

Nos colos offrent une formidable opportunité de grandir et de s'épanouir en apprenant à découvrir le monde et à vivre avec les autres : explorer, s'amuser, construire, partager ... à partir d'un vrai projet pédagogique mené par des équipes professionnelles.

Nature, sports, aventures ou originales, 100% sensations et émotions, nos vacances pas comme les autres se composent et se vivent selon vos envies.

Rejoignez-nous ! Venez entre copains y faire des rencontres inoubliables, découvrir de nouveaux horizons et partager la BIG AVENTURE !

### **Des vacances de rêve accessibles !**

Offrez-vous des souvenirs inoubliables et bénéficiez d'offres exceptionnelles en suivant la pastille « Avantages 100% PEP Alsace » !

Toute l'équipe des PEP Alsace





## SUIVEZ LE GUIDE !

Choisissez **la Qualité et la sécurité**

4 > 5

Soulayez votre **budget**

6 > 7

Découvrez les **centres PEP Alsace**

8 > 9

Vivez un **AUTOMNE** nature, sciences, aventure ...

10 > 13

Surfez sur l'**HIVER** : glisse, expéditions, imaginaire ...

14 > 23

Savourez le **PRINTEMPS** : oxygène, moto, sensations ...

24 > 29

Profitez des **bons plans PEP**

30

**Réservez** votre séjour

31 > 32

Conditions Générales de vente

33 > 35



03 69 99 10 10

[www.vacancespep.fr](http://www.vacancespep.fr)

Pep Alsace





# QUALITÉ ET SÉCURITÉ

## UN PROJET QUI VOUS VEUT DU BIEN ...

- l'enfant est acteur de ses vacances, choisit ses activités et grandit avec ses copains
- des colos qui se partagent dans un esprit de tolérance
- des règles de vie donnent un cadre commun, pour le bien-être de tous

## ... ET QUI PREND SOIN DE LA PLANÈTE

- des gestes éco-citoyens pour respecter l'environnement
- des produits éco-labellisés, bio ou issus de circuits courts
- la préservation des milieux naturels et la sensibilisation au patrimoine local

## LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL

- nos colos sont conformes à toutes les normes en vigueur
- la sécurité et la qualité des activités sont contrôlées et inspectées
- nos séjours bénéficient de l'agrément Tourisme « Atout France »

## UNE ORGANISATION AU CARRÉ ... ET CERTIFIÉE

Nous assurons la réussite des vacances de vos enfants depuis 70 ans :

- des professionnels pour organiser séjours et transports
- une vigilance particulière pour composer nos équipes
- une démarche qualité certifiée ISO 9001 \*





## UNE PARFAITE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

- un taux d'encadrement optimal avec des animateurs diplômés et des professionnels diplômés d'Etat
- un recrutement basé sur l'expérience et la motivation avec des formations adaptées
- l'évaluation de chaque directeur et animateur en fin de séjour

## POUR VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

- un Carnet de Voyage individualisé, le choix du transport et une garantie annulation
- des moyens de communication pour garder le contact durant le séjour
- des responsables joignables 24h/24 en cas d'urgence

## AFIN QUE CHAQUE ENFANT PARTE EN COLO

- une offre de proximité et sécurisée, idéale pour une 1ère colo
- une charte de déontologie pour l'accueil d'enfants en situation de handicap ou convalescents
- l'apprentissage du vivre ensemble et des solidarités



03 69 99 10 10 • [WWW.VACANCESPEP.FR](http://WWW.VACANCESPEP.FR) •  PEP ALSACE





## SOULAGEZ VOTRE BUDGET !

Association à but non lucratif et acteur de l'économie sociale et solidaire, tous nos moyens sont consacrés à la qualité de nos services. Cette gouvernance vous garantit un rapport qualité/prix élevé afin que chaque enfant puisse partir en vacances.

### **DÉDUISEZ JUSQU'À 70% D'AIDES DU PRIX DES SÉJOURS :**

#### CHÈQUES-VACANCES

Les PEP sont partenaires de l'ANCV : utilisez vos chèques-vacances en règlement partiel ou total de votre séjour.

#### BONS CAF

Vos bons de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) viendront en déduction du prix de votre séjour.

#### COMITÉS D'ENTREPRISE

Votre comité d'entreprise ou votre employeur sont susceptibles de prendre en charge une partie du coût de votre séjour.

#### MAIRIES ET CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Sollicitez les services sociaux de votre municipalité ou du Conseil Départemental pour obtenir une aide au départ.

#### BOURSES PEP OU JPA

Les PEP Alsace ou la Jeunesse au Plein Air (JPA) peuvent vous accorder des bourses d'aide au départ, selon votre quotient familial.



# PROFITEZ DES BONS PLANS PEP \*

Suivez la pastille  pour bénéficier d'offres exceptionnelles !

## 1<sup>ÈRE</sup> MINUTE

Profitez de **5%** de réduction en vous inscrivant avant le 30 octobre !

## 1, 2, 3 ... PARTEZ

Inscrivez plusieurs frères et soeurs et bénéficiez **jusqu'à 20%** de remise !

## PARRAINAGE

Si vous êtes client PEP et que vous parrainez un copain, c'est **jusqu'à 20%** de réduction !

## TRIBU

C'est votre 1<sup>ère</sup> colo PEP et vous partez entre copains : économisez **jusqu'à 10%** !

## IRCOS & CE+ SERVICES

Avec votre carte IRCOS ou CE+ Services, c'est **5 %** de remise !

## PAYEZ EN PLUSIEURS FOIS

Étalez vos dépenses et payez en **3X sans frais** !

\* offres non cumulables et soumises à conditions (voir p 26 et Conditions Générales p 29 à 31)

03 69 99 10 10 • [WWW.VACANCESPEP.FR](http://WWW.VACANCESPEP.FR) •   PEP ALSACE



## LES CENTRES PEP ALSACE

Au cœur du Parc Régional des Ballons des Vosges, à ½ h de Colmar, ils baignent dans des environnements exceptionnels, permettent d'explorer un cadre naturel unique et de vivre des aventures extraordinaires.

### LA CHAUME **ORBEBY** (visite virtuelle sur [www.peplachaume.fr](http://www.peplachaume.fr))

Sur la Route des Lacs (à ½ h de Colmar), à 870 m d'altitude, « La Chaume » domine toute la vallée d'Orbey et accueille jusqu'à 100 participants. On y vit des colos sportives 100% fun, sports ou aventures.

- 3 bâtiments : salles d'activités et espaces détente, chambres de 4 à 6 avec sanitaires ou dortoir tout confort avec sanitaires collectifs
- village de tipis, mur et tour d'escalade, stand de tir à l'arc, parc VTT
- stade de plein air, mur et tour d'escalade, stand de tir à l'arc, parc VTT

### LA RENARDIÈRE **AUBURE** (visite virtuelle sur [peplarenardiere.fr](http://peplarenardiere.fr))

A ½ h de Colmar, à 900 m altitude et à deux pas des châteaux de Ribeauvillé, « La Renardière » accueille jusqu'à 80 enfants et propose des colos street, équitation ou propices à l'imaginaire.

- 2 bâtiments : salles d'activités, chambres de 4 ou de 12 (sanitaires intégrés ou collectifs)
- manège à poneys, aires de jeux, sentiers de découvertes





## **LE CHOIX DE L'EXPÉRIENCE, DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ**

- des centres de proximité spécialisés dans l'accueil des 4-17 ans
- un encadrement professionnel renforcé pour s'épanouir à son rythme et selon ses envies
- la fameuse ambiance PEP pour vivre des temps forts comme nulle part ailleurs

## **LA VIE AVEC LES COPAINS**

Acteurs de leur séjour et répartis par groupes d'âges, les enfants profiteront pleinement du vivre ensemble et s'amuseront entre copains.

A travers des temps de vie quotidienne et un rythme adapté à chacun, ils apprendront à devenir autonomes et à prendre des responsabilités, en respectant la sécurité et le bien-être de tous.

## **DES ÉQUIPES D'ENCADREMENT PROS**

- 1 directeur, 1 adjoint pédagogique chargé de l'assistance sanitaire, 1 animateur diplômé pour 6 ou 8 enfants
- moniteurs spécialisés et brevetés d'Etat (VTT, escalade, tir à l'arc, accrobranche...)
- intervenants professionnels (centre équestre, Ecole de ski, parc-aventure, ...)

## **L'EAU À LA BOUCHE**

- repas élaborés par nos cuisiniers avec produits locaux, frais et de saison, dans le respect des régimes alimentaires médicaux
- cuisine événementielle: poêlées géantes, barbecue, buffets, repas trappeur

## **CÔTÉ PRATIQUE**

- linge de lit fourni
- infirmerie sur place, cabinet médical à proximité
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents



# AUTOMNE 2017

## LES EXPERTS police scientifique



LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

À PARTIR  
DE 348 €

hors aides et  
déductions

6-11 ANS  
16 À 24 ENFANTS  
1 ENCADRANT POUR 8

Le +

UNE ENQUÊTE  
SCIENTIFIQUE  
PASSIONNANTE

*Tel un jeune détective, tu mèneras ton enquête avec toute la panoplie et le matériel de la police scientifique. La colo regorge de trésors qui t'aideront à mieux comprendre la nature : tu guetteras la présence d'animaux sauvages et tu découvriras les sons de la nuit à travers une balade nocturne.*

*Entre empreintes, traces, messages codés, énigmes et expériences scientifiques, tu deviendras un vrai Expert !*

### TES TEMPS FORTS

- tes enquêtes et recherche d'indices : analyse des scènes, relevés d'empreintes, sons, prélèvements, photos, microscope ...
- tes ateliers scientifiques : observations, expériences chimiques, découverte des phénomènes naturels (tu repartiras avec ton outil personnalisé pour relever les empreintes d'animaux)
- ta chasse aux trésors naturels, balade nocturne à la recherche des mystères de la forêt
- tir à l'arc (à partir de 8 ans), jeux sportifs et grands jeux, ateliers créatifs, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 22/10 au 27/10 (6 j)

réf : T1EX

348 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 38 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

# AUTOMNE 2017

## A FOND LES MANETTES mini-moto



LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

*Initie-toi au pilotage d'une vraie mini-moto !*

*Sur des parcours aménagés et sous l'œil vigilant d'un moniteur breveté d'Etat moto tu découvriras : maîtrise, freinage, maniabilité, initiation au code de la route et à la sécurité routière avec passage ludique d'un permis à points et approche mécanique, sur mini-moto 50 cm3.*

*Après les séances de pilotage, tu deviendras un vrai expert scientifique : la colo regorge de trésors cachés pour réaliser de fantastiques expériences et mieux comprendre la chimie ainsi que les phénomènes naturels.*

### TES TEMPS FORTS

- ton mini-stage de mini-moto 50 cm3 sur parcours aménagé et sécurisé
- tes ateliers scientifiques : enquêtes et recherche de trésors naturels, expériences chimiques, découverte des phénomènes naturels
- tu repartiras avec ton outil personnalisé pour relever les empreintes d'animaux
- Mais aussi : tournois sportifs, grands jeux, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8+ moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 22/10 au 27/10 (6 j)

réf : T1MM

408 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 38 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



À PARTIR  
DE 408 €

hors aides et  
déductions

8-12 ANS  
16 ENFANTS  
1 ENCADRANT POUR 8

Le +

LE PILOTAGE DE  
TA 50 CM3



# AUTOMNE 2017

## AVENTURES SPORTIVES Fun & sensations



LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

À PARTIR  
DE 408 €

hors aides et  
déductions

11-15 ANS

16 À 24 PARTICIPANTS

1 ENCADRANT POUR 8

Le +

LES SPORTS  
À SENSATION  
ENCADRÉS PAR  
DES PROS

*Parcours dans les arbres, escalade sur notre nouveau mur de 17 mètres, équitation, VTT ... !*

*Construite à ton rythme, cette session Aventures t'offrira à la fois de nouvelles sensations, des exploits, de la détente, mais aussi une ambiance fantastique à partager entre copains.*

*Pour décompresser entre deux défis sportifs, de nombreux temps forts te seront proposés avec une dernière soirée spectacle mémorable.*

### TES TEMPS FORTS

- ton aventure sensations : VTT de descente
- ton aventure verticale : escalade sur mur et tour de 17 m + sites naturels
- ton aventure passion : ta séance d'équitation au centre équestre
- Mais aussi : tournois sportifs, activités de plein air, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 22/10 au 27/10 (6 j)

réf : T1AV

408 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 38 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



# AUTOMNE 2017

## C'EST TOI QUI CONDUIS !

### VALLÉE DE THANN (Haut-Rhin)

*Profite de tes vacances pour passer ton code et à prendre des cours de conduite. Grâce à ce stage tu bénéficieras d'une immersion, une motivation collective, la qualité de l'équipe et de l'Auto-Ecole. Il inclut la formation grâce à laquelle tu pourras obtenir ton certificat de conduite accompagnée, délivré selon ton niveau en fin de formation (en conformité avec les dispositions réglementaires du REMC, référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne).*

#### TON PROGRAMME

Stage intensif durant lequel tu prépareras et passeras l'examen du code (après 30h de cours théoriques), tu effectueras 20h de conduite et participeras pour 20h à la conduite d'un autre stagiaire. Sont prévus : une préparation du code via internet avant ton stage, un rendez-vous collectif d'évaluation au début et à la fin du séjour en présence des parents, des moyens vidéo ...

#### PRATIQUE

- accueil au centre TEC de Ranspach (vallée de Thann), en chambres de 4 à 8 avec sanitaires collectifs et salles d'activités
- équipe de 5 adultes + moniteurs d'Auto-Ecole professionnels
- participation aux tâches quotidiennes pour la cohésion du groupe
- rdv au centre (pas de transport)

#### IMPÉRATIF :

- avoir 15 ans au 1er septembre 2017
- carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité
- présence des parents le 1er (présentation du stage) et le dernier jour (heure de conduite jeune + parents)

#### DATES ET TARIFS

du 22/10 au 04/11 (14 j)

réf : TCAC

1953 € \*

voir aussi notre stage de printemps p. 25

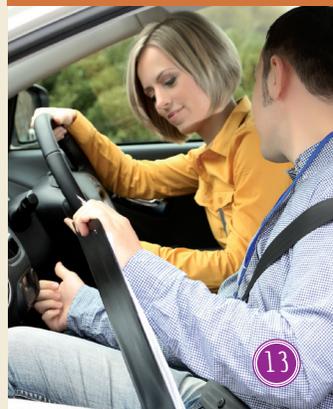
\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



15-17 ANS  
24 JEUNES

Le +

**PERMIS PROBATOIRE  
RAMENÉ À 2 ANS ET  
PRIME D'ASSURANCE  
RÉDUITE**



13



# NOUVEL-AN 2017-2018

## GRAINES DE STAR

Musique, danse et gourmandises



À LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

À PARTIR  
DE 348 €

hors aides et  
déductions

6-11 ANS  
24 ENFANTS  
1 ENCADRANT POUR 8

Le +

L'AMBIANCE  
COMME À LA TÉLÉ

*Envie de bouger ? De te révéler ? De t'éclater en groupe ? Comme tu es sans nul doute une véritable graine de star, nous t'invitons à venir exprimer tes talents pour un début d'année vraiment exceptionnel! Entre concours de p'tits chefs, balades dans la neige raquettes aux pieds ou encore micro en main, le programme est des plus riches : tu exploreras les secrets de la cuisine, de la scène et de la montagne en hiver et participeras à une dernière soirée spectacle digne des plus grands banquets de l'académie des p'tites stars.*

### TES TEMPS FORTS

- ton atelier des marmitons : création de délices sucrés, tartes et tartines originales avec concours P'tit Masterchef
- tes ateliers d'expression : musique, chant et danse avec spectacle battle en fin de séjour
- fabrication de décors et costumes
- mais aussi : aventures en plein air, raquettes aux pieds, grands jeux, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 01/01 au 06/01 (6 j)

réf : NSTA

348 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 38 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



# NOUVEL-AN 2017-2018

## GRAND NORD

explorations et aventures



À LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

*Rejoins-nous pour vivre entre copains une semaine passionnante où nous découvrirons l'univers des chiens de traîneaux, partirons à travers les forêts vers les sommets enneigés où nous nous explorerons les secrets d'une nature préservée.*

*Pour une détente bien méritée, d'autres activités de plein air et surprises nous attendent avec notamment une dernière soirée spectacle digne des plus grandes fêtes de la Confrérie des Trappeurs du Grand Nord.*

### TES TEMPS FORTS

- ta sortie en cani-rando en compagnie de chiens de traîneaux
- la grande chasse au trésor en pleine nature, raquettes à neige aux pieds et la visite de la ferme aux rennes
- la construction d'un igloo, le bivouac trappeur avec feu de camp, la recherche de traces et indices d'animaux sauvages,
- Mais aussi : glissades en luge et bob, bonhomme de neige géant, grands jeux, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 01/01 au 06/01 (6 j)

réf : NGN

396 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 38 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

## À PARTIR DE 396 €

hors aides et déductions

## 10-15 ANS

### 24 PARTICIPANTS

Le 

### LES DÉCOUVERTES HIVERNALES INÉDITES



15

# HIVER 2018

## LES TRAPPEURS

### Sensations hivernales



À LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

À PARTIR  
DE 441 €

hors aides et  
déductions

4-7 ANS  
8-11 ANS

24 PARTICIPANTS

1 ENCADRANT POUR 8



LES DÉCOUVERTES  
HIVERNALES  
INÉDITES

*Cette colo te réserve un programme consacré à la découverte de la neige et de tes 1ères sensations de glisse que tu partageras avec tes copains et copines. Des animations originales et variées et un spectacle mémorable préparé par les animateurs te seront également proposés.*

- **Pour les 4-7 ans :** jeux de neige, construction d'un bonhomme de neige et de son igloo, luge, chasse au trésor, grands jeux, visite d'un élevage de rennes, ateliers pâtisserie et bricolages, traces et indices d'animaux
- **Pour les 8-11 ans :** découverte originale de la montagne en hiver avec sortie ski de fond, cani-rando, balade en raquettes à neige, tir à l'arc, chasse au trésor, soirée trappeur avec feu de camp, traces et indices d'animaux, atelier pâtisserie, grands jeux

#### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 2 adjoints, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 pour 90 participants répartis par groupes d'âges

#### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

#### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 25/02 au 03/03 (7 j)	réf : H1TRA	441 €*
du 04/03 au 10/03 (7 j)	réf : H2TRA	441 €*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 38 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



# HIVER 2018

## PASSION SKI

La glisse dans tous ses états



À LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

*Viens découvrir les plaisirs de la glisse et progresser dans ta technique de ski sur les pistes de la station du Bonhomme Lac-Blanc équipée notamment d'un télésiège et bénéficiant d'un enneigement optimal grâce à ses canons à neige :*

- si tu es débutant ou avec peu de pratique (ourson, flocon et 1ère étoile), tu participeras à 5 demi-journées de cours de ski avec des moniteurs de l'École de ski et tu seras également accompagné sur les pistes vertes et bleues par nos animateurs
- si tu as déjà ta 2ème étoile ou plus : tu évolueras en compagnie de tes animateurs diplômés par groupes de niveau afin de parfaire ta technique y compris sur pistes rouges voire noires (cours ESF en option) Pour ceux qui le souhaitent, le dernier jour sera consacré au passage des tests (flocon, étoiles, flèches) et à la remise des insignes et des diplômes. Après le ski : atelier pâtisserie, grands jeux, activités d'expression et de création, spectacle des animateurs, veillées ...

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 2 adjoints, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs ESF brevetés d'Etat pour 90 participants répartis par groupes de niveau (sur les postes) et d'âges (au centre)

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport et hors matériel)

	Débutant et 1ère étoile (cours ESF compris)	2ème étoile et plus (cours ESF en option)
du 25/02 au 03/03 (7 j)	réf : H1SKES 497 € *	réf : H1SK 467 € *
du 04/03 au 10/03 (7 j)	réf : H2SKES 497 € *	réf : H2SK 467 € *

- transport en train et/ou bus au départ de Colmar, Mulhouse et Strasbourg : + 38 €
- location du matériel (ski + bâtons + casque + chaussures) : + 49 €
- cours ESF (pour les 2ème étoile et plus) : + 30 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

À PARTIR  
DE 467 €

hors aides et  
déductions

6-11 ANS

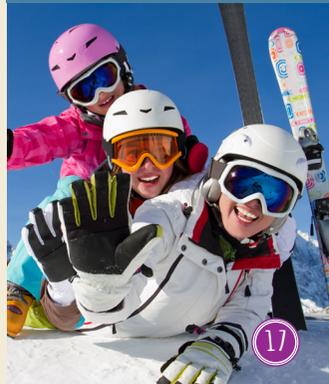
12-17 ANS

60 PARTICIPANTS

1 ENCADRANT POUR 8

Le +

RÉALISE LA VIDÉO  
DE TON RIDE AVEC  
CAMÉRA GO-PRO



# HIVER 2018

## PASSION SNOWBOARD

La glisse à l'état pur



À LA CHAUME à Orbey (voir descriptif p. 8 et 9)

*Jeunes snowboarder et snowboarderuses, venez goûter à une colo entièrement dédiée à votre passion et progresser dans votre technique sur les pistes de la station du Bonhomme Lac-Blanc équipée notamment d'un télésiège et bénéficiant d'un enneigement optimal grâce à ses canons à neige :*

- si tu es débutant ou avec peu de pratique (goomie rider), tu participeras à 5 demi-journées de cours de snowboard avec des moniteurs de l'ESF et tu seras également accompagné sur les pistes par nos animateurs sur pistes vertes ou bleues
- si tu es déjà rookie ou izzy rider, tu évolueras en compagnie de tes animateurs diplômés par groupes de niveau pour améliorer ton style et maîtriser fakie, flat et autres tricks y compris sur pistes rouges voire noires pour les plus performants (cours ESF en option)

Pour ceux qui le souhaitent, le dernier jour sera consacré au passage des tests et à la remise des insignes et des diplômes.

Après le ski : atelier pâtisserie, grands jeux, activités d'expression et de création, spectacle des animateurs, veillées ...

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 2 adjoints, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs ESF brevetés d'Etat pour 90 participants répartis par groupes de niveau (sur les postes) et d'âges (au centre)

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport et hors matériel)

	Débutant et goomie (cours ESF compris)	Confirmé (rookie, izzy, ...) (cours ESF en option)
du 25/02 au 03/03 (7 j)	réf : H1SNES 497 € *	réf : H1SN 467 € *
du 04/03 au 10/03 (7 j)	réf : H2SNES 497 € *	réf : H2SN 467 € *

- transport en train et/ou bus au départ de Colmar, Mulhouse et Strasbourg : + 38 €
- location du matériel (ski + bâtons + casque + chaussures) : + 49 €
- cours ESF (pour les 2ème étoile et plus) : + 30 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

À PARTIR  
DE 497 €

hors aides et  
déductions

6-11 ANS

12-17 ANS

60 PARTICIPANTS

1 ENCADRANT POUR 8

Le +

RÉALISE LA VIDÉO  
DE TON RIDE AVEC  
CAMÉRA GO-PRO



# HIVER 2018

## GLISSE & SPLASH FELDBERG

TITISEE-NEUSTADT / FORÊT-NOIRE (ALLEMAGNE)

À deux pas de l'Alsace, à 1493 m d'altitude, le Feldberg est une station de ski moderne et réputée avec 50 km de pistes et 28 remontées mécaniques, pour skieurs et snowboarders de tous niveaux. Dans un cadre exceptionnel, dominant le lac du Titisee, le chalet typique Veltshof offre une vraie convivialité et permet une approche de la langue allemande

### TES TEMPS FORTS

- 4 journées de ski ou snowboard tous niveaux avec 2 h de cours de ski et 3 h avec nos animateurs.
- journée au fameux complexe nautique Bade-Paradies Galaxy équipé de 18 toboggans
- soirées détente avec bob sur une piste d'1 km, randonnée en raquettes, jeux, baby-foot et ping-pong, soirée disco

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 assistante sanitaire et 1 animateur pour 8+ moniteurs de ski professionnels pour 40 participants

### PRATIQUE

- chambres de 2 à 6 tout confort avec sanitaires intégrés ou collectifs
- navettes-bus pour rejoindre les pistes
- messagerie vocale d'infos séjours
- **Indispensable** : carte d'identité ou passeport en cours de validité + autorisation de sortie du territoire (Cerfa) + photocopie de la pièce d'identité du responsable légal + carte européenne d'Assurance Maladie

### DATES ET TARIFS

du 25 février au 03 mars (7 j)      réf : H1FEL      500 € \*

Tarifs tout compris (hors supplément location) au départ de Colmar, Mulhouse et Strasbourg

Location du matériel ski ou snowboard et chaussures en option (+ 85 €)

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



8-13 ANS  
40 ENFANTS  
1 ENCADRANT POUR 8

Le +

UN VASTE  
DOMAINE SKIABLE  
ET LES PLAISIRS  
AQUATIQUES



# HIVER 2018

## LES PORTES DU SOLEIL



### CHÂTEL (Haute-Savoie)

*Si tu es amateur de ski ou de snowboard et que tu aimes les grands espaces, nous t'ouvrons grand les Portes du Soleil pour une semaine de glisse pure sur l'un des plus grands domaines skiables du monde ! A seulement 4 h de route de chez nous, tu vivras ta semaine au cœur de la station et accèderas skis aux pieds aux 130 kms de pistes de Châtel.*

10-13 ANS

14-17 ANS

40 JEUNES

1 ENCADRANT POUR 8

#### TES TEMPS FORTS :

- skieurs : 5 journées de ski alpin avec notre équipe d'encadrement diplômée, par groupes de niveau (à partir de la 2ème étoile)
- snowboarder : 5 journées de ride par groupes de niveau encadré par notre team d'animateurs diplômés (à partir du niveau rookie ou izzy)
- pique-nique sur les pistes ou en salle hors-sac
- programme après-glisse selon envie du groupe: patinoire et parc aquatique, veillées.
- une sortie raquette encadrée par un guide.

#### • TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 animateur pour 10 pour 40 participants

#### PRATIQUE

- ce séjour n'est pas adapté aux débutants (niveau 2ème étoile requis)
- cafétéria, salles d'activités, équipement hifi/vidéo
- navettes-bus pour rejoindre les pistes
- messagerie vocale d'infos séjours
- **Indispensable** : carte d'identité ou passeport en cours de validité + autorisation de sortie du territoire (Cerfa) + photocopie de la pièce d'identité du responsable légal (traversée de la Suisse)

#### DATES ET TARIFS

du 4 mars au 10 mars (7 j)

réf : CHAT

695 € \*

Tarifs tout compris (hors supplément location) au départ de Colmar, Mulhouse et Strasbourg

Location du matériel ski ou snowboard + chaussures et casque : option + 60 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

Le +

GLISSE SUR  
LE DOMAINE  
EXCEPTIONNEL DE  
CHATEL



# HIVER 2018

## LA COMBELLE

À PEXONNE (MEURTHE & MOSELLE)

visite sur [www.lacombelle-pep54.org](http://www.lacombelle-pep54.org)

*Ferme pédagogique & équestre nichée dans un vallon à côté du Lac de Pierre-Percée (proche de St-Dié).*

- 2 bâtiments avec chambres de 6, 8 ou 10 lits équipées de douche et lavabo ou sanitaires collectifs
- ferme, parcs et enclos à animaux, manège couvert de 40m, écuries, carrière

### PRATIQUE

- 80 enfants et jeunes répartis par thème et groupes d'âges
- 1 directeur, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 10 + moniteurs professionnels
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents
- au départ de Strasbourg et Colmar (bus)

### LES P'TITS RANGERS-FERMIERS 4-11 ANS 40 enfants

Comme un vrai gentleman-farmer, tu pourras t'initier au poney dans un vaste manège couvert, tu feras connaissance et nourriras les animaux de la ferme (chevaux, vache, mouton, lama, âne, cochon, ...), tu feras une promenade en calèche, confectionneras du pain et fabriqueras ton arc !

### HUSKIES ET CIE 9-12 ANS & 13-16 ANS 2 groupes de 10

C'est une expérience unique ! Tu apprendras à mieux connaître les chiens de traîneaux avec un comportementaliste canin et un musher professionnel pour t'immerger dans la vie de la meute : contact, toilettage et nourrissage des chiens, 3 séances de cani-rando ou sorties en traîneau (selon enneigement).

### CHEVAL PASSION 9-12 ANS & 13-17 ANS 2 groupes de 10

Vis pleinement ta passion pour le cheval et partage des aventures équestres inoubliables, grâce aux installations du centre : cours collectifs, monte en manège, rando, initiation à l'attelage et à la voltige, jeux équestres, travail à pied (longe et longues rênes) et soins aux chevaux.



du 25 février au 3 mars (7 j)

réf : H1CO 499 € \*

du 25 février au 3 mars (7 j)

réf : H1TR 569 € \*

du 25 février au 3 mars (7 j)

réf : H1EQ 569 € \*

\* tarifs transport compris, déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

# PRINTEMPS 2018

## GRAINES DE STAR

Musique, danse et gourmandises



à LA CHAUME à Orbey

À PARTIR  
DE 348 €

hors aides et  
déductions

6-11 ANS  
24 ENFANTS

1 ENCADRANT POUR 8

Le +

L'AMBIANCE  
COMME À LA TÉLÉ

*Envie de bouger ? De te révéler ? De t'éclater en groupe ?*

*Comme tu es sans nul doute une véritable graine de star, nous t'invitons à venir exprimer tes talents pour une fin d'année vraiment exceptionnelle ! Entre concours de p'tits chefs ou encore micro en main, le programme est des plus riches : tu exploreras les secrets de la cuisine, de la scène et de la montagne et participeras à une dernière soirée spectacle digne des plus grands banquets de l'académie des p'tites stars.*

### TES TEMPS FORTS

- ton atelier des marmitons : création de délices sucrés, tartes et tartines originales avec concours P'tit Masterchef
- tes ateliers d'expression : musique, chant et danse avec spectacle battle en fin de séjour
- fabrication de décors et costumes
- mais aussi : aventures en plein air, grands jeux, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8+ moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 22/04 au 27/04 (6 j)

réf : P1GRA

348 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 38 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

# PRINTEMPS 2018

## A FOND LES MANETTES mini-moto



à LA CHAUME à Orbey

*Initie-toi au pilotage d'une vraie mini-moto !*

*Sur des parcours aménagés et sous l'œil vigilant d'un moniteur breveté d'Etat moto tu découvriras : maîtrise, freinage, maniabilité, initiation au code de la route et à la sécurité routière avec passage ludique d'un permis à points et approche mécanique, sur mini-moto 50 cm3.*

*Après tes séances de pilotage, découvre le skate, la trottinette, le trampoline et la slack-line !*

### TES TEMPS FORTS

- ton mini-stage de mini-moto 50 cm3 sur parcours aménagé et sécurisé
- tes ateliers freestyle : pratique du skate-board et de la trottinette, figures et pirouettes sur trampoline géant initiation au funambulisme sur slack-line,
- Mais aussi : tournois sportifs, grands jeux, animations et veillées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8+ moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 22/04 au 27/04 (6 j)

réf : P1MM

408 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 38 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

À PARTIR  
DE 408 €

hors aides et  
déductions

8-12 ANS

16 PARTICIPANTS

1 ENCADRANT POUR 8

Le +

LE PILOTAGE DE  
TA 50 CM3





# PRINTEMPS 2018

## PARKOUR – TEAM YAMAKASI Free-running



à LA CHAUME à Orbey

### À PARTIR DE 408 €

hors aides et  
déductions

### 12-15 ANS

### 16 à 24 ENFANTS

### 1 ENCADRANT POUR 8

## Le +

**LE DÉVELOPPEMENT  
DE TES APTITUDES  
PHYSIQUES ET LES  
SENSATIONS INÉDITES**



*Deviens adepte du Parkour (PK) ou de l'art du free-running et apprends à te déplacer efficacement dans différents types d'environnements.*

*Avec d'autres traceurs (pratiquants du Parkour) tu développeras tes aptitudes physiques et ton contrôle à travers course, passagement d'obstacles, sauts, roulades, escalade... avec une recherche d'efficacité mais aussi d'esthétique des mouvements.*

*Ce séjour encadré par des pros te permettra de t'épanouir grâce à une meilleure connaissance de toi. Par sa créativité et sa liberté de mouvement, le Parkour t'aidera à gagner en confiance, en tolérance et à t'ouvrir aux autres par l'échange et l'entraide.*

### TES TEMPS FORTS

- apprentissage des fondamentaux (les techniques), repérages des spots et pratique du Parkour en milieu naturel (forêt, rochers)
- pratique de l'escalade sur mur de 17 m
- grimpe arbres, funambulisme sur slack-line
- tournois sportifs, temps de détente en autonomie, soirées

### TON TEAM D'ENCADREMENT

1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire, 1 animateur pour 8 + moniteurs sportifs brevetés d'Etat pour 48 à 60 participants répartis par groupes d'âges

### PRATIQUE

- cuisine professionnelle avec repas à thèmes et respect des régimes alimentaires médicaux
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

### DATES ET TARIFS (hors transport)

du 22/04 au 27/04 (6 j)

réf : P1PK

408 € \*

Supplément transport aller-retour au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 38 €

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

# PRINTEMPS 2018

## C'EST TOI QUI CONDUIS !

### VALLÉE DE THANN (Haut-Rhin)

*Profite de tes vacances pour passer ton code et à prendre des cours de conduite. Grâce à ce stage tu bénéficieras d'une immersion, une motivation collective, la qualité de l'équipe et de l'Auto-Ecole. Il inclut la formation grâce à laquelle tu pourras obtenir ton certificat de conduite accompagnée, délivré selon ton niveau en fin de formation (en conformité avec les dispositions réglementaires du REMC, référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne).*

#### TON PROGRAMME

Stage intensif durant lequel tu prépareras et passeras l'examen du code (après 30h de cours théoriques), tu effectueras 20h de conduite et participeras pour 20h à la conduite d'un autre stagiaire.

Sont prévus : une préparation du code via internet avant ton stage, un rendez-vous collectif d'évaluation au début et à la fin du séjour en présence des parents, des moyens vidéo ...

#### PRATIQUE

- accueil au centre TEC de Ranspach (vallée de Thann), en chambres de 4 à 8 avec sanitaires collectifs et salles d'activités
- équipe de 5 adultes + moniteurs d'Auto-Ecole professionnels
- participation aux tâches quotidiennes pour la cohésion du groupe
- rdv au centre (pas de transport)

#### INDISPENSABLE :

- avoir 15 ans au 1er février 2018
- carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité
- présence des parents le 1er (présentation du stage) et le dernier jour (heure de conduite jeune + parents)

#### DATES ET TARIFS

du 22/04 au 05/05 (14 j)

réf : PCAC

1953 € \*

\* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



15-17 ANS

24 JEUNES

1 ENCADRANT POUR 8

Le +

**PERMIS PROBATOIRE  
RAMENÉ À 2 ANS ET  
PRIME D'ASSURANCE  
RÉDUITE**



BÉNÉFICIEZ D'OFFRES  
EXCEPTIONNELLES SUR  
LES SÉJOURS



## 1<sup>ÈRE</sup> MINUTE

Je m'inscris **avant le 30 octobre 2017 = réduction de 5%**  
sur le prix de mon séjour « **100% PEP Alsace** » \*

\* réduction non cumulable appliquée sur le tarif hors transport, sauf stage conduite accompagnée

## 1, 2, 3 ... PARTEZ

Je m'inscris sur **plusieurs séjours** ou **avec mes frères ou sœurs = remise de 10%** pour la 2<sup>ème</sup> inscription (et même **20%** pour 3<sup>ème</sup> !) sur un séjour « **100% PEP Alsace** » \*

\* remises non cumulables calculées sur le(s) séjour(s) le(s) plus court(s), sauf stage conduite accompagnée

## PARRAINAGE

Je suis déjà client PEP Alsace et **je parraine mon meilleur copain = 10% d'économies** pour moi (et même **20%** si je parraine 2 copains !) + 5 % pour mes copains sur un séjour « **100% PEP Alsace** » \*

\* remises non cumulables appliquées sur les tarifs hors transport, sauf stage conduite accompagnée

## TRIBU

Je n'ai jamais participé à une colo PEP Alsace et **je pars avec mes copains = 5% de remise** chacun si vous êtes 2 ou 3 (et même **10%** chacun si vous êtes 4 et plus !) à partir sur un séjour « **100% PEP Alsace** » \*

\* remises non cumulables appliquées sur les tarifs hors transport, sauf stage conduite accompagnée

## IRCOS & CE+ SERVICES

Avec ma carte **IRCOS** ou **CE+ Services = remise de 5%** pour toute inscription sur un séjour « **100% PEP Alsace** »

\* remise non cumulable appliquée sur les tarifs hors transport, sauf stage conduite accompagnée



# DEMANDE DE RESERVATION

## petites vacances 2017-2018

**Vous pouvez également télécharger et compléter directement votre DOSSIER D'INSCRIPTION sur [www.vacancespep.fr](http://www.vacancespep.fr)**

1. sélectionnez votre séjour et prenez connaissance de nos conditions générales de vente (p.29)
2. si la date de votre départ est proche, appelez-nous au 03 69 99 10 10
3. remplissez ce formulaire recto-verso en complétant toutes les rubriques et en signant
4. joignez votre **acompte** (150 € pour le 1er enfant et 75 € à partir de la 2ème inscription), majoré :
  - du montant de l'**adhésion** obligatoire (2 € par enfant)
  - du montant de la **garantie annulation** optionnelle (18 € par enfant)
  - du montant des **options** éventuelles
5. vous recevrez sous 8 jours :
  - votre **dossier d'inscription** avec votre relevé de compte (facture)
  - votre **Carnet de Voyage individualisé**
  - toutes les **informations pratiques** pour préparer votre départ

### LES PARENTS (OU RESPONSABLE LÉGAL)

**NOM** du responsable légal (majuscules) .....

PRENOM (majuscules) .....

**vo**tre **Adresse** n° ..... rue .....

Code postal ..... LOCALITÉ .....

votre N° d'allocataire **CAF** : .....

votre adresse **email** : .....

votre **téléphone** : portable...../ fixe .....

### L'ENFANT (+ FRÈRES ET SOEURS)

son NOM	son PRENOM	NE(E) LE	SEXE M/F

### LE SEJOUR

NOM du SEJOUR	LIEU	DATE	RÉFÉRENCE	OPTION
ou				

## LE TRANSPORT

- nous souhaitons bénéficier du transport\* depuis :  Strasbourg  Colmar  Mulhouse
- (\* assurez-vous que ce choix est possible dans notre catalogue)

ou  nous emmènerons notre enfant au centre par nos propres moyens

## ACOMPTÉ :

Je joins :  l'**acompte** de 150 € (75 € à partir du 2ème enfant ou du 2ème séjour)  
majoré du :  du montant de l'**adhésion** PEP 2017-2018 obligatoire (+ 2 € par enfant)  
 du montant de la **Garantie Annulation** optionnelle de 18 €  
 du montant des **options** activités éventuelles..... / .....€

Attention : aides et offres ne sont pas déductibles de votre acompte (déduites du solde à payer).

par :  **CHÈQUE BANCAIRE** à l'ordre des "**PEP Alsace**"  
 ou par **CHÈQUES-VACANCES ANCV**  
 ou par **CB** (CARTE BANCAIRE – dans ce cas veuillez compléter les rubriques ci-dessous svp)

### PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE (option)

Je soussigné(e) ..... titulaire de la carte N° \_\_\_\_\_  
(expiration le \_\_ / \_\_ , cryptogramme à 3 chiffres : \_\_ \_\_ \_\_), autorise les PEP Alsace:

à débiter la somme de ..... € correspondant à l'acompte (+ adhésion obligatoire + garantie annulation optionnelle)

A ..... le ..... Signature du titulaire de la carte :

## VALIDATION

Je soussigné(e), .....  
(  père /  mère /  responsable légal du participant) certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente et d'annulation des PEP Alsace et les accepter dans leur intégralité.

Je m'engage à fournir ultérieurement tous les documents nécessaires à la facturation, à compléter tous les renseignements utiles au bon déroulement du séjour et à régler le solde du séjour à la date indiquée sur ma facture.

A ..... , le ..... Signature

LES PEP ALSACE 03 69 99 10 10  
www.vacancespep.fr

### Demande de réservation à retourner à :

#### Si vous habitez le Haut-Rhin ou hors Alsace

PEP Alsace - 8, rue Blaise Pascal  
68000 COLMAR (Fax : 03 89 24 90 30)  
b.barbe@pepalsace.fr

#### Si vous habitez le Bas-Rhin

PEP Alsace - 280, rte de Schirmeck  
67200 STRASBOURG (Fax : 03 88 77 34 85)  
i.vuidel@pepalsace.fr

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE PEP ALSACE

Les PEP Alsace font partie du réseau national des PEP, reconnu d'Utilité publique et sont membre de la JPA (Jeunesse au Plein Air). Tous les séjours figurant dans ce catalogue sont proposés par des organisateurs du réseau PEP ou JPA. L'inscription à l'un de ces séjours implique l'acceptation des présentes conditions d'inscription ci-après.

## 1) INSCRIPTION

- A nos bureaux :  
8, rue Blaise Pascal 68000 COLMAR 280, rte de Schirmeck 67200 STRASBOURG
- Par courrier : retournez le dossier d'inscription complété, signé et obligatoirement accompagné de votre acompte de 150 € (75€ à partir du 2ème année) à l'ordre des "PEP Alsace"

- En cas d'inscription tardive (21j avant le départ), vous devrez nous adresser la totalité du prix du séjour.
- Par téléphone (réservations uniquement) : 03 69 99 10 10
- Par internet (réservations uniquement) : [www.vacancespep.fr](http://www.vacancespep.fr)

Toute inscription implique l'acceptation des présentes conditions, validée par votre signature au bas du bulletin d'inscription.

L'âge de l'enfant devra impérativement être compris dans la tranche d'âge du séjour et de 4 ans révolus le jour du départ. Aucune inscription ne pourra être prise en compte si elle n'est pas accompagnée de l'acompte.

## 2) ADHESION

L'adhésion PEP Alsace « enfant » pour l'année scolaire en cours est obligatoire. Si elle n'a pas encore été souscrite au moment de l'inscription, veuillez majorer votre acompte de 2 €.

## 3) PRIX

- Nos prix associatifs comprennent l'ensemble des prestations suivantes :
  - hébergement en pension complète
  - encadrement
  - matériel pédagogique et accès à l'ensemble des activités
  - déplacements, visites et excursions éventuelles durant le séjour
  - le transport pour se rendre sur le lieu du séjour (sauf mention particulière)
  - assurance en responsabilité civile et assistance rapatriement
  - ils ne comprennent pas :
    - l'argent de poche du participant
    - les activités optionnelles qui donnent lieu à suppléments
    - les frais médicaux éventuels qui feront l'objet d'une refacturation à l'inscrivant
    - la garantie annulation optionnelle
- Les photographies présentées dans nos supports de vente (catalogue, site internet) sont utilisées aux fins de la promotion des séjours proposés et ne peuvent engager les PEP Alsace pour quelque raison que ce soit à l'égard du participant.

## 4) MODALITES DE REGLEMENT ET DE FINANCEMENT

Les PEP acceptent les Bons de Vacances CAF ou CMSA ainsi que les Chèques Vacances (à joindre à la fiche d'inscription). Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol lors de l'expédition de vos Bons, Chèques-Vacances ou numéraires (envoyé par recommandé avec AR svp).  
Le solde devra être versé au plus tard à la date figurant sur votre facture. Nous ne pourrions procéder au départ de l'enfant qu'en cas de versement de l'intégralité des sommes dues.  
Dès la fin du séjour, nous vous délivrerons une attestation vous permettant de solliciter la participation de votre CE, Municipalité, Service Social ou Ministère (sauf en cas de voyage PEP/JPA).

## 5) OFFRES SPECIALES ET REDUCTIONS

- Offres et réductions sont non cumulables, soumises à conditions et plafonnées. Elles ne sont pas déductibles de l'acompte forfaitaire à régler à l'inscription.
- Offres et réductions sont non cumulables, soumises à conditions et plafonnées.
- L'offre la plus avantageuse sera proposée lors de l'inscription.
  - 1) offre « 3 X sans frais » : dépôt de 3 chèques de garantie (ou 3 prélèvements CB) correspondant au 3 tiers du prix du séjour (offre limitée aux inscriptions effectuées plus de 2 mois avant le début du séjour)
  - 2) offre « 1, 2, 3 Partez » : remises pour l'inscription de plusieurs

- frères et sœurs ou pour l'inscription d'un enfant sur plusieurs séjours appliquées sur le(s) séjour(s) le(s) plus court(s)
- 3) Offres « Parrainage » (réservée aux anciens clients), « Tribu » (partir à plusieurs) et autres offres temporaires : renseignez-vous auprès de nos services.
- 4) Titulaires de la carte IRCOS ou CE + Service : remise sur tarifs hors transport (joindre photocopie de la carte)
- 5) Réduction membres de l'Education Nationale ou employés d'établissement scolaire sur présentation de la carte adhérent PEP Alsace : remise non rétroactive sur présentation de la carte d'adhésion « adulte » de l'année scolaire en cours et réservée aux séjours PEP Alsace
- Ces offres ne sont pas déductibles de l'acompte forfaitaire à régler à l'inscription.

## 6) AIDES & SOLIDARITE

- Aides non cumulables, soumises à conditions et plafonnées.
  - association de Solidarité, les PEP peuvent accorder des aides à ceux qui en ont besoin (sauf en cas d'aide du CE). Vous pouvez solliciter notre Fonds d'Aide Exceptionnelle jusqu'à 45 jours avant le séjour (délai de rigueur).
  - Si vous habitez le Bas-Rhin : subvention de la Ville pour les familles domiciliées à Strasbourg et aide du Conseil Général selon barème CAF
  - autres aides possibles : Secours Populaire, Restos du Cœur, Caritas, Municipalité, Fonds d'Aide Sociale de l'Ecole, Services sociaux, CCAS (contactez votre Assistante Sociale pour tout renseignement).

## 7) SERVICE INTEGRATION

Les PEP Alsace sont signataires de la charte de déontologie JPA pour l'intégration d'enfants porteurs de handicap. En partenariat avec l'espace ressource handicap de la JPA 67, nous étudions avec les familles concernées le séjour, les conditions d'accueil et l'accompagnement spécifique appropriés pour tout enfant convalescent, porteur d'un handicap ou sujet à PAL. Dans ce cas, tous les éléments (ordonnance, protocole) devront nous être communiqués dès l'inscription par courrier afin de nous permettre de prendre les mesures de prise en charge nécessaires. Nous nous réservons le droit de refuser l'inscription ou d'interrompre le séjour en cas de défaut d'information préalable.

## 8) ANNULATION

- L'annulation d'une inscription doit nous être signifiée par courrier. La date de réception du courrier sera prise en compte dans le calcul des frais d'annulation qui s'établissent comme suit :
  - 1) plus de 45 jours avant le départ, 60 € seront retenus pour frais de dossier (sauf stage de Conduite Accompagnée : retenue de 260 €).
  - 2) entre 45 et 31 jours avant le départ, nous retiendrons 120 € (sauf stage de Conduite Accompagnée : retenue de 320 €)
  - 3) entre 30 et 8 jours avant le départ nous retiendrons 120 € + l'intégralité des frais de transport + 25 % du prix du séjour.
  - 4) 7 jours et moins : nous facturerons l'intégralité du prix du séjour
- En cas d'annulation pour raison médicale (sur présentation d'un certificat médical), selon la date, seules les dispositions 1, 2 ou 3 s'appliqueront.
- En cas d'interruption du séjour pour raison médicale empêchant l'enfant de poursuivre son séjour (selon certificat médical), nous retiendrons le coût des journées effectuées, le coût intégral du transport majorés de 60 € au titre des frais de dossier.
- Nous vous recommandons de souscrire à notre « Garantie Annulations » (voir ci-après).
- 9) GARANTIE ANNULATION OPTIONNELLE**  
La garantie annulation optionnelle (forfait de 18 € en sus du prix du séjour), garantit au souscripteur le remboursement intégral des sommes retenues par les PEP, conformément aux conditions d'annulation précisées dans les présentes conditions générales (voir ci-dessus), lorsqu'il est contraint

d'annuler son séjour pour des raisons médicales dûment certifiées (maladie, accident), de décès, de destruction des locaux privés ou de licenciement économique. Ces conditions s'appliquent uniquement si la garantie est souscrite au moment de l'inscription et jusqu'à 15 jours avant le départ. Elles ne s'appliquent pas en cas de maladie ou accident se présentant à l'inscription. La garantie annulation cesse ses effets le jour du départ ou du début du séjour. Par conséquent, aucun remboursement dans le cadre de cette garantie ne sera effectué en cas d'interruption de séjour, pour quelque raison que ce soit.

## 10) DROIT A L'IMAGE

Au cours du séjour, les participants pourront être photographiés ou filmés. Ces photographies et vidéos pourront être utilisées par les PEP Alsace pour alimenter les blogs des séjours ou illustrer catalogues, site internet ou autres supports de communication ainsi que pour des articles de presse.  
L'inscrivant autorise expressément les PEP Alsace, pour la durée légale des droits d'auteur relative aux photographies et vidéos, à utiliser gracieusement l'image du participant et ce à des fins promotionnelles ou de communication interne ou externe.  
Tout refus éventuel devra nous être signifié expressément par courrier A/R, ce qui entrainera l'impossibilité pour l'organisateur de fournir des images du participant en cours de séjour (DVD ou blog séjour).

## 11) RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR

Les PEP mettent en oeuvre des moyens professionnels pour l'organisation matérielle et logistique des séjours en partenariat ou par l'intermédiaire de prestataires de service. Ces derniers conserveront les responsabilités propres à leur activité. Nous déclinons toute responsabilité quant aux modifications de dates ou de programmes dues à des cas de force majeure. Les PEP se réservent le droit de modifier ou d'annuler un séjour du fait notamment d'un nombre insuffisant de participants. Les contraintes de transport peuvent nous amener à modifier certaines dates ou horaires de séjours. A défaut de trouver une solution de remplacement, nous rembourserons les sommes versées, sans possibilité de dédommagement.

## 12) RESPONSABILITE DU PARTICIPANT

Si le participant est sujet à des troubles, est porteur d'un handicap, suit un traitement médical ou un régime alimentaire particulier, ordonnance et protocole médical devront nous être communiqués dès l'inscription par courrier pour nous permettre de prendre les mesures nécessaires (voir aussi 7 - Service intégration).  
Sauf indication préalable des parents, le participant s'engage à participer aux activités et animations prévues, ainsi qu'à se conformer aux règles de vie du séjour (voir ci-dessous).  
En cas d'absence des pièces d'identité ou documents obligatoires lorsqu'ils sont exigés, le participant ne pourra pas participer au séjour qui sera considéré comme annulé sans possibilité de remboursement ultérieur.  
L'absence d'autres documents (autorisations, attestations, fiches de renseignements, ...) exigibles pourront empêcher le participant de pratiquer certaines activités, sans possibilité de remboursement ultérieur.

## 13) REGLES DE VIE COLLECTIVES & INTERRUPTION DE SEJOUR

Les participants s'engagent à respecter les règles de vie définies par le directeur du séjour. En cas de manquement grave au dites règles ou si l'équipe d'encadrement constate a des conséquences sur le bon déroulement du séjour ou est susceptible de compromettre le bien-être ou la sécurité du et/ou des participants au séjour, une exclusion et donc un retour anticipé pourront être prononcés.  
L'apport, l'incitation et la consommation d'alcool ou de

drogue sont formellement interdits et donneront lieu à un rapatriement disciplinaire.

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas de renvoi d'un jeune dans sa famille ou si le jeune est repris par sa famille ou s'il quitte le centre avant la fin du séjour pour des raisons disciplinaires ou comportementales décidées par l'équipe d'animation, aucune somme ne sera remboursée et tous les frais occasionnés seront à la charge des familles.

#### 14) AGREMENTS

Nos séjours sont conformes aux normes en vigueur du point de vue pédagogique, sanitaire ainsi que des équipements de sécurité. Ils sont agréés par les Ministères de Tutelle, par les Ministères de l'Education Nationale, du Tourisme et de la Santé, les Services Préfectoraux, les Caisses d'Allocations Familiales et l'Agence Nationale des Cheques Vacances. Agrément tourisme : inscription au Registre des opérateurs de voyages et de séjours « Atout France » n° IM 075 11 0209.

#### 15) SANTE ET FRAIS MEDICAUX

L'admission d'un mineur est conditionnée à la fourniture (dans votre « Carnet de Voyage ») des informations relatives :  
- aux vaccinations obligatoires ou à leur contre-indication  
- aux antécédents médicaux ou chirurgicaux  
- aux pathologies chroniques ou aiguës en cours  
- aux coordonnées du médecin traitant  
- à la non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives prévues pour le séjour.  
Les soins médicaux (médecin, dentiste, pharmacie...) seront facturés à l'inscrivant qui s'engage à les rembourser avant la fin du séjour.

Suite au paiement, il recevra les feuilles de soins pour percevoir le remboursement Sécurité Sociale et mutuelle. La non-présentation de l'attestation CMU entraîne l'obligation de remboursement par la famille des frais engagés pour l'enfant. Pour les séjours à l'étranger (CEE), se munir d'une attestation de la Carte Européenne d'Assurance Maladie. L'inscrivant autorise le directeur du séjour à faire soigner le participant et à faire pratiquer les interventions d'urgence suivant les prescriptions médicales éventuelles.

#### 16) DESCRIPTIFS DES SEJOURS

Les activités (éducatives, sportives ou culturelles) contribuent au développement de l'enfant et ne sont pas une fin en soi. Hormis la mention « stage », elles seront pratiquées à titre

d'initiation ou de découverte (de 1 à 3 séances). Les programmes d'activités sont prévisionnels et sont aménagés selon durée du séjour ou choix des participants.

Toute modification du programme liée au bon vouloir du participant ou à des cas de force majeure (conditions météorologiques notamment) ne saurait être imputée à l'Association.

En cas de nombre de participants insuffisant, certaines activités proposées au choix pourront être supprimées et remplacées par une activité de substitution.

#### 17) ENCADREMENT

Les projets éducatifs adaptés aux envies et aux besoins des jeunes sont mis en oeuvre par des équipes d'encadrement compétentes, diplômées et formées, conformément à la législation en vigueur. Le personnel technique prend en charge le service de restauration et d'entretien du centre (sauf camps), des assistants sanitaires assurent le suivi médical et d'hygiène des enfants.

#### 18) TRANSPORTS ET CONVOCATIONS

Ils s'effectuent en présence d'un responsable PEP. Sauf mention particulière les transports vers le centre sont inclus dans le prix du séjour. Le mode de transport ainsi que les lieux de rendez-vous sont déterminés 30 jours avant le départ tenant compte des inscrits et des conditions de voyage. Les contraintes de transport peuvent nous amener à modifier certaines dates ou horaires de séjours.

La réglementation des transports (temps de conduite, arrêts, ...) est scrupuleusement respectée.

Arrivées tardives et départs prématurés du participant ne donnent lieu à aucun remboursement du prix du transport. Les participants supporteront seuls les conséquences et frais supplémentaires s'ils sont dans l'impossibilité de présenter les documents de voyage requis (passeport, carte d'identité, etc.). Au retour, en cas de retard non signalé ou non justifié de la famille, nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident et l'enfant sera confié aux autorités compétentes passé le délai d'une demi-heure. Tout retard donnera lieu à une pénalité forfaitaire de 30 €. Tout rapatriement ou racompanement au domicile sera facturé à la famille.

Afin de ne pas perturber le bon déroulement du séjour, les accueils sur place sont possibles mais exclusivement réservés à des situations particulières et sur demande préalable des parents.

#### 19) ASSURANCES

L'assurance (MAIF et IMA), comprise dans le prix du séjour, couvre les activités et les transports organisés par le PEP. Enfants et jeunes bénéficient des garanties accidents corporels, responsabilité civile et situation d'urgence médicale. L'assurance ne couvre pas la responsabilité des participants lorsqu'elle est mise en cause en cas d'agression physique, de vandalisme, de destruction volontaire ou de vols commis délibérément. Les frais qui en résulteraient seront à la charge des familles. Les PEP déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou de vols d'objets personnels ou d'argent de poche sauf s'ils ont été confiés à l'équipe du séjour.

#### 20) PROCEDURES DE PRESERVATION DE LA PROPRIETE ET GESTION DE CRISE

Dans le cadre de leur démarche qualité certifiée Iso 9001 : 2008, les PEP Alsace mettent en oeuvre une procédure de préservation de la propriété du client assurant que tout est mis en oeuvre pour assurer le respect des données et des biens du participant et de l'inscrivant.

De même, l'organisateur met en place une procédure de gestion de crise (accident, épidémie, ...) mettant en oeuvre tous les moyens appropriés (signalement aux autorités compétentes, intervention sur site, information, n° d'urgence communiqué aux familles, ...).

#### 21) LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations collectées sont destinées à l'usage exclusif de l'organisateur. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant en nous écrivant à : PEP Alsace, 8 rue Blaise Pascal 68000 COLMAR.

#### 22) RECLAMATIONS

Les PEP Alsace déclinent toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol d'affaires personnelles, espèces ou objets de valeur que les participants auraient choisi d'emporter sur le lieu du séjour survenus durant le transport ou le séjour sauf si les objets concernés ont été confiés au directeur du séjour. En vue d'améliorer leurs prestations, les PEP Alsace, association certifiée Qualité Iso 9001, engagé à répondre à toute réclamation à la condition que celle-ci soit expressément formulée par écrit dans un délai maximum de 30 jours suivant la fin du séjour. Le délai de réponse moyen est de 21 jours tenant compte des nécessités d'investigations préalables auprès des équipes.

## DISPOSITIONS DES ARTICLES R211-3 À R211-11 DU CODE DU TOURISME

### CONTRAT DE VENTE DE VOYAGES ET DE SEJOURS

Conformément à l'article R.211-12 du Code du Tourisme modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1. fixant les conditions d'exercice relatives à l'organisation de la vente de voyages et de séjours, vous trouverez reproduits ci-dessous les articles R.211-3 à R.211-11 du même code.

#### Article R.211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article

121 1 - 7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés la facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont

faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

#### Article R.211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectuée par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369 à 1369-11 du code civil, Son mentionné le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a) de l'article 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R.211-2.

#### Article R.211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1) La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique

correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

- 3) Les prestations de restauration proposées ;
- 4) La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5) Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un état partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6) Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7) La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8) Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

- 9) Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-B;
- 10) Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
- 11) Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11;
- 12) L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie;
- 13) Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol prévue aux articles R.211-15 à R.211-18.

#### Article R211-15

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

#### Article R211-16

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles L.369-1 à L.369-11 du code civil.

Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1) Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur;
- 2) La destination ou les destinations du voyage et en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates;
- 3) Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour;
- 4) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil;
- 5) Les prestations de restauration proposées;
- 6) L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
- 7) Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour;
- 8) Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-B;
- 9) L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies;
- 10) Le calendrier et les modalités de paiement du prix; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour;
- 11) Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur;
- 12) Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut

saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés;

- 13) La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7 de l'article R.211-4;
- 14) Les conditions d'annulation de nature contractuelle;
- 15) Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11;
- 16) Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur;
- 17) Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus;
- 18) La date limite d'information du vendeur en cas de cessation du contrat par l'acheteur;
- 19) L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
  - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur;
  - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour;
- 20) La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13 de l'article R.211-4;
- 21) L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

#### Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, le délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

#### Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des

prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

#### Article R211-9

- Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13 de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

#### Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception; l'acheteur, sans préjuder des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

#### Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13 de l'article R.211-4.



OFFREZ À VOS ENFANTS DES VACANCES INOUBLIABLES,  
100% SENSATIONS ET ÉMOTIONS !



03 69 99 10 10  
[www.vacancespep.fr](http://www.vacancespep.fr)  
Pep Alsace

